

# dossier DE PRESSE

Mercredi 18 février  
2015

## Des contrats ambitieux avec la Région Haute-Normandie et le Département de Seine-Maritime, socle du projet métropolitain

Lors du premier Conseil de la Métropole Rouen Normandie du 9 février dernier, le projet métropolitain « 2015-2025, une décennie métropolitaine » a été présenté. A la fois document stratégique et feuille de route (avec des échéances et des financements) pour les 10 années à venir, ce projet-programme trouve son assise et sa crédibilité notamment dans les engagements financiers pris par la Métropole et ses premiers partenaires, la Région Haute-Normandie et le Département de Seine-Maritime.

Ces deux contrats, qui s'articuleront en outre avec le CPER et le CPIER Vallée de Seine, représentent **un apport financier de près de 160 millions d'euros de nos partenaires, pour quelque 600 millions d'euros d'investissements engagés par la Métropole.** Ils constituent comme tels un socle pour le projet métropolitain qui sera mis en œuvre.

Pour Frédéric Sanchez, Président de la Métropole Rouen Normandie, « *la Métropole doit être partenariale : c'est ce qu'expriment l'importance et la qualité de ce travail avec nos partenaires naturels que sont la Région Haute-Normandie et le Département de Seine-Maritime. Véritable levier de développement, les coopérations traduisent le fait que les projets portés par la Métropole, au-delà de son territoire propre, bénéficient plus largement au territoire départemental et régional.* »

### Contrat avec la Région Haute-Normandie

Le « **contrat de Métropole 2014-2020** » signé avec la Région Haute-Normandie, d'un montant total de près **de 579 millions d'euros**, dont environ **135 millions d'euros** pour la Région, répond aux enjeux conjoints des deux collectivités. Un programme d'actions à l'horizon 2020 est ainsi détaillé selon deux phases (2014-2017 et 2018-2020), précisant les moyens financiers que chacune engagera.



# dossier DE PRESSE

*"Ce nouveau contrat est un levier fort pour le développement de la Métropole, souligne Nicolas Mayer-Rossignol Président de la Région Haute-Normandie. Des projets structurants vont ainsi être réalisés et bénéficier, non seulement aux habitants de la Métropole, mais plus largement à un grand nombre de Normands."*

Les principales actions financées :

## **L'aménagement des zones d'activités**

Les études et l'aménagement des ZAC du Halage et de la Sablonnière - Seine-Sud

La requalification des zones d'activités

Diverses études sur les zones d'activités : Plaine de la Ronce, Moulin IV à Cléon, les Subsistances militaires, le Technopole du Madrillet, le site de Termapol et la Hazaie au Trait, le Malaquis, les Coutures

Biopolis III, Innopolis II, Creapolis II

La résorption des friches

L'étude et les travaux de reconversion de l'Aéroport Rouen Vallée de Seine

## **Le tourisme**

La scénographie de l'Historial

Les études de faisabilité et le début de la maîtrise d'ouvrage du projet Panorama XXL sur la Rive gauche

Les projections monumentales sur la Cathédrale de Rouen

L'Aître Saint-Maclou

La valorisation touristique du centre historique de Rouen

La création d'un parcours en réalité augmentée pour la Tour Jeanne d'Arc

Les études et travaux au Musée des Beaux-Arts

L'aménagement d'une gare fluviale Rouen centre et les pontons sur la Seine

La Patinoire de l'île Lacroix

## **La mobilité durable**

L'Arc Nord-Sud

Les aménagements intermodaux aux abords des gares

Le réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la Gare Rive droite

Les parkings relais



# dossier DE PRESSE

La mise en œuvre d'un réseau cyclable maillé sur le territoire de la Métropole à horizon 2020

L'amélioration du réseau de bus (mise en accessibilité et développement des couloirs bus)

## La transition écologique

La rénovation thermique des bâtiments communaux

Le 108

Le soutien à la production et à la distribution des énergies renouvelables

## L'aménagement du territoire

Le parc naturel urbain des Bruyères

L'aménagement de la Presqu'île et du premier secteur de l'Ecoquartier Flaubert

Les études, anticipations foncières et accessibilité pour le quartier de la gare Saint-Sever et sa desserte

Les études et travaux de la traversée de la Seine grâce à une passerelle entre Luciline et l'Ecoquartier Flaubert

Les berges de Seine

## Contrat avec le Département de Seine-Maritime

Depuis 2005, la CREA développe avec le Département une politique de coopération, au moyen notamment des contrats d'agglomération successifs. La convention de partenariat 2014-2020, qui s'élève **à un montant de 24 millions d'euros sur 6 ans**, s'inscrit pleinement dans le cadre du projet métropolitain. Elle complète l'engagement prioritaire du Département au service des territoires ruraux et périurbains, en contribuant à l'attractivité et au rayonnement de toute la Seine-Maritime.

Nicolas Rouly, Président du Département de Seine-Maritime souligne : « *Le Département soutient les projets de la Métropole, parce qu'ils concernent un tiers des Seinomarins et sont utiles à tous les autres. A nos financements s'ajoutent des transferts de compétences calqués sur ceux des communes métropolitaines, pour simplifier et articuler mieux encore nos engagements. Nous les compléterons par des contrats avec les autres agglomérations, les pays et les (communautés de) communes pour servir toute la Seine-Maritime* ».

# dossier DE PRESSE

Favoriser l'articulation des compétences répond à un enjeu fort de rationalisation de l'action publique, **afin d'améliorer et de faciliter la cohérence, la complémentarité et la lisibilité de l'intervention des collectivités**. Ces transferts porteraient d'une part sur la gestion des voiries et de leurs accessoires, à l'exclusion des bacs maritimes et fluviaux, afin d'assurer **une politique de mobilité cohérente et unifiée**, dans la continuité du transfert des voiries communales à la Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

D'autre part, la Métropole serait en charge d'un **pôle muséal métropolitain**, constitué du transfert des trois musées aujourd'hui départementaux, labellisés musée de France, que sont le Musée Pierre Corneille, la Corderie Vallois et le Musée des Antiquités, ainsi que l'Hôtel des sociétés savantes et le Donjon Jeanne d'Arc, puis le Musée des Beaux-Arts, le Musée de la Céramique, le Muséum d'Histoire naturelle et le Secq des Tournelles, fruits d'une réflexion engagée avec la Ville de Rouen, la Fabrique des Savoirs, le Panorama XXL et l'ouverture prochaine de l'Historial Jeanne d'Arc. Ces transferts visent à asseoir une offre culturelle métropolitaine unifiée et enrichie, afin d'en amplifier le potentiel d'attractivité culturelle, touristique et de rayonnement.

Pour achever le décroisement des politiques culturelles sur notre territoire, la Métropole se substitue, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, au financement du Département au sein de l'EPCC Cirque-Théâtre d'Elbeuf.

Le contrat contribue à des projets majeurs et structurants pour le territoire répartis sur deux axes :

## 1- Accroître l'attractivité culturelle et touristique métropolitaine

### Axe Seine

Le tourisme fluvial

Les pontons sur la Seine

### Identité des territoires

La scénographie de l'Historial Jeanne d'Arc

La création d'un parcours en réalité augmentée pour la Tour Jeanne d'Arc



# dossier DE PRESSE

La réhabilitation des halls du Parc des Expositions  
Les études de faisabilité et le début de la maîtrise d'ouvrage du projet Panorama XXL sur la Rive gauche

## Patrimoine naturel et urbain

La valorisation touristique du centre historique de Rouen  
Les projections Cathédrale de Lumière  
Le Parc naturel urbain des Bruyères  
L'aménagement de la Presqu'île et de l'Écoquartier Flaubert  
La restauration et la valorisation de la trame verte et bleue et du patrimoine de la Métropole  
La mise en œuvre d'un réseau cyclable sur le territoire à l'horizon 2020

## 2- Préserver les ressources et milieux naturels

La lutte contre les inondations (Grand-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray, Darnétal, Oissel)  
La lutte contre la pollution du milieu naturel, en particulier à Oissel  
La préservation de la ressource en eau (Interconnexion entre Bardouville et Quevillon)

Le Département réaffirme **sa participation aux côtés de la Région et de la Métropole aux projets structurants du territoire** qui seront intégrés au prochain contrat de plan Etat Région (LNPN et accès nouvelle gare, raccordements définitifs du Pont Flaubert et trémie ferroviaire rive gauche), dont la réalisation est décisive pour le développement du territoire métropolitain, et au-delà, de l'ensemble du territoire départemental et régional.

De plus, le Département s'engage à pérenniser les modalités de son soutien aux clubs sportifs d'envergure métropolitaine, comme partout en Seine-Maritime, ainsi qu'aux manifestations sportives de haut niveau organisées au Kindarena.

## Contacts

### Julie MOULAS

Métropole Rouen Normandie  
02 35 52 95 66 / 06 16 21 38 54

[julie.moulas@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:julie.moulas@metropole-rouen-normandie.fr)

### Sophie de SANTIS

Région Haute-Normandie  
06 22 80 54 32

[sophie.desantis@hautenormandie.fr](mailto:sophie.desantis@hautenormandie.fr)

### François DUBOC

Département de Seine-Maritime  
02 76 51 61 54 / 06 30 49 48 59

[francois.duboc@cg76.fr](mailto:francois.duboc@cg76.fr)

[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)